



**Inauguration de la Stèle républicaine pour la paix et la fraternité  
et à la mémoire du Père Jacques Hamel  
Saint-Etienne-du-Rouvray - 26 juillet 2017**

*Discours de Mgr Dominique Lebrun  
archevêque de Rouen*

Monsieur le Président de la République,  
Monsieur le Premier ministre,  
Monsieur le Ministre d'Etat, ministre de l'intérieur,  
Monsieur le Ministre ;  
Monsieur le Président du Conseil constitutionnel,  
Monsieur le vice-président du Sénat  
Mesdames et messieurs les parlementaires,  
Madame la ministre,  
M. le député et M. le Maire,  
Mesdames et messieurs les hautes autorités civiles, judiciaires et militaires.  
Mesdames et messieurs les élus,  
Monsieur le directeur départemental de la sécurité publique,  
Mesdames et messieurs, habitants de Saint-Etienne du Rouvray,  
croyants ou non, d'une confession religieuse ou d'une autre.  
Chère Roseline et chère Chantal,  
Chères sœurs,  
Chers amis,

La communauté catholique a beaucoup apprécié le désir de M. le maire, d'ériger un monument à la mémoire du Père Jacques Hamel en écho aux souhaits de nombreux Stéphanaïses et Stéphanaïses. Elle est très sensible à votre présence, M. le Président, pour l'inaugurer.

Ce monument prend la forme d'une très belle « stèle républicaine pour la paix et la fraternité, à la mémoire du père Jacques Hamel ». C'est une étape importante. Permettez-moi de dire quelques mots de cette étape avant d'accueillir avec vous le message de cette stèle.

La famille, les témoins de l'assassinat du Père Jacques Hamel, la communauté paroissiale et bien d'autres poursuivent ce que nous appelons trop communément un chemin de deuil. Au fil de l'année, j'ai vu une succession d'ombres et de lumières. L'ombre de la disparition et de la tristesse, la lumière d'une présence jamais aussi forte ; l'ombre des regrets, inquiétudes, peurs, la lumière de l'affection qui fait vivre ; l'ombre du souvenir tenace de la violence, la lumière des amitiés consolantes ; l'ombre des soupçons et des accusations, la lumière du pardon toujours recherché ; l'ombre d'interrogations demeurant sans réponse, la lumière de la foi.

La vie personnelle comme la vie commune est jalonnée par ces passages, de l'ombre à la lumière. Il ne serait pas responsable de tenir pour acquise la lumière. Saint-Etienne du Rouvray, pas plus que Jérusalem, New York, Djarkarta, Kinshasa, Alger, Rio de Janeiro, la Lybie ou Rouen ne peuvent se dire une ville sans ombres ni ... lumières ! Il n'est pas plus responsable et, encore moins chrétien, de penser être dans la lumière, et de juger et condamner les autres aux ténèbres. Pire encore, de penser que nos cœurs sont habités par la seule lumière tandis que d'autres, les autres, seraient les acteurs de l'ombre. C'est vrai dans une famille, dans une communauté, dans un pays, dans le monde.

Des attentats, hier, la profanation de tombe ou de lieux de culte, aujourd'hui encore, même accomplie par des adolescents, sont une ombre pour toute notre société. Notre société qui ne sait plus où elle va après la mort, et se croit libre de faire tout ce que chaque individu souhaiterait, y compris abrégé sa vie ou l'empêcher de naître ; c'est une ombre pour notre société qui met de côté des ressources spirituelles en chargeant la loi d'établir la morale alors que celle-ci, la loi, ne peut qu'être qu'une aide et que la morale, elle vient du profond de notre humanité.

L'aide au développement, le secours des migrants, l'appui aux Etats du Moyen orient qui redonne espoir aux chrétiens de pouvoir rester chez eux, comme dans la plaine de Ninive, sont, parmi d'autres, des lumières pour toute notre société qui sait qu'elle ne peut pas vivre bien à côté de ceux qui vivent mal. C'est l'honneur de la France d'être engagée largement sur cette voie. Comment ne pas relier ce que nous vivons, aujourd'hui à l'entrée dans Mossoul hier du Patriarche chaldéen accompagné de trois évêques de France et d'un prélat français ?

Dans une ville, comme dans une église, nos cœurs n'en finissent pas de passer du côté de l'amour. Permettez-moi, au nom même de Jacques Hamel, de lancer cet appel à ceux qui hésitent encore : quittez l'ombre de la haine, passons ensemble vers la lumière de l'amour ! Quittez l'ombre de la division et passons ensemble à la lumière de l'unité ! Quittez l'ombre des mensonges, des égoïsmes et des égos, passons ensemble à la lumière de la vérité et de la fraternité ! Quittez l'ombre de la guerre, passons ensemble à la lumière de la paix !

La stèle que nous inaugurons porte des figures qui semblent être un peu dans l'ombre. Elles semblent chercher la lumière. Pussions-nous nous retrouver tous parmi ceux qui passent de l'ombre à la lumière, de l'ombre de la mort, à la lumière de la vie. Comme le Père Jacques Hamel, je le crois, est passé définitivement de la mort à la vie, à la vie éternellement bienheureuse.

La stèle porte un défi, celui - nous l'avons entendu - de l'universel où la lumière ne peut rejoindre quelques-uns au détriment des autres. Tel est le sens d'une déclaration universelle des droits de l'homme. Ayons l'ambition de la fraternité universelle inscrite dans le premier article de la déclaration de 1948 : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ».

Les chrétiens ont une responsabilité immense. Pour eux, la fraternité n'est pas une option. Jésus a révélé le nom de « Père » comme le nom propre de Dieu. Qui sommes-nous alors, sinon des frères et des sœurs ? Pouvons-nous appeler Dieu « Père » sans regarder l'autre et tous les autres comme un frère, comme une sœur ? La famille humaine a brisé le lien fraternel lorsque Caïn tue son frère Abel, se séparant ainsi du grand projet divin. Jésus vient restaurer la fraternité, véritable dignité des êtres humains. Il l'a fait au prix de son sang qui crie plus fort que le sang d'Abel pour appeler à la fraternité. Le sang du Père Jacques Hamel est de la même

composition que le sang de Jésus ; il crie avec tous les martyrs. Il appelle à la fraternité, sans exclusion, comme en témoigne le rassemblement de ce matin.

Monsieur le Maire, Monsieur le député, M. le Président, chers amis non croyants ou croyants de diverses confessions, nous pouvons avancer ensemble, dans le respect de nos responsabilités, dans le respect de nos esprits et de nos âmes, si divers et si semblables, dans la fraternité !

Le visage du Père Jacques Hamel, en bas de la stèle semble regarder vers l'article 18 de la déclaration universelle : « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites) ».

Ce regard du Père Jacques Hamel tourné vers l'article 18 de la déclaration universelle est-il un hasard ? Vous pouvez penser que je crois plus à la providence qu'au hasard ! Quoi qu'il en soit, c'est pour moi l'occasion de remercier tous ceux qui comprennent que la communauté catholique peut et veut participer à la vie commune, par ses membres et en tant que communauté. Elle n'a pas d'autre vocation, car elle croit que sa mission est sur terre comme au ciel, sur terre pour le ciel, où nous attend le Père Jacques Hamel. La communauté catholique est aujourd'hui fière de l'exemple donné par le Père Jacques Hamel, frère, oncle, citoyen et chrétien, prêtre catholique. Si l'un de ces aspects pouvait apparaître en premier selon les circonstances, il n'était jamais séparé des autres. L'hommage qui lui est rendu sur cette place et par ce monument en témoigne.

Merci aux artistes Marie-Laure Bourgeois et Vincent Bécheau. Merci de tout cœur M. le maire, - avec un « s » - pour votre geste, merci aussi pour votre amitié. Nous la devons au Père Jacques Hamel. Soyons-lui fidèles aussi en cela !

Je vous remercie.